



SYNDICAT NATIONAL DES MÉDECINS  
SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

# BULLETIN D'INFORMATIONS

T R I M E S T R I E L - M a r s 2 0 0 8

## N° 60 **É**DITO

*sommaire*

### *Il est grand temps*

#### **Nos dossiers**

- CAPN du 29 janvier 2008 p.2-3
- Perspectives pour notre métier p.3
- Spécialisation en MG p.4
- Audience au CNOM p.5-6-7
- Rapport LANCRY p.8
- Brève : AFPSSU p.7
- La FMC dans les textes p.9-10
- Appel à candidature p.10

#### **Métier**

- Le référentiel santé mentale p.11-12
- Les sanitaires dans les écoles p.13
- Aménagements PAI p.14
- « Paroles d'élèves » p.14
- Grippe aviaire p.15
- Médiatisation pour une recherche p.15

#### **Vos Droits**

- Commission de déontologie p.16
- Mouvement 2008 p.17
- Secret professionnel p.18

#### **Vie syndicale**

- Activité syndicale p.19
- Congrès de Bordeaux p.19
- Mémento p.19
- Bulletin d'adhésion p.20

Il est temps... entre rumeurs et doutes, entre promesses et silences... d'obtenir l'assurance que notre profession garde bien sa raison d'être aux yeux des décideurs politiques.

La mission parlementaire promise par M. Darcos en novembre 2007 devra impérativement voir le jour. Nous ne pouvons continuer à travailler dans les conditions actuelles de pénurie avec les mêmes missions. L'attachée parlementaire d'une des députées qui avaient interpellé le Ministre de l'éducation nationale au moment du vote du budget 2008 nous a assuré que la création de cette mission pouvait demander un certain temps (six mois au minimum). Le SNMSU a écrit au premier Ministre, M. Fillon. La réponse de son directeur de cabinet, sans toutefois donner de calendrier, nous donne l'espoir que cette mission parlementaire n'est pas un mirage.

Le SNMSU poursuit sa réflexion entamée pendant notre congrès en novembre 2006. Vous trouverez dans ce bulletin un article sur les perspectives de notre métier. Il pose la problématique et fait appel à vous tous, nos adhérents, afin que les propositions que nous ferons, dans le cadre de la mission parlementaire ou dans le cadre d'audiences avec le cabinet du Ministre, soient bien une émanation du corps des médecins de l'éducation nationale et qu'elles emportent l'adhésion de la majorité des médecins. Dans le même souci de reconnaissance de nos compétences, nous nous battons pour obtenir la spécialisation en médecine générale. Nous développons dans ce bulletin nos arguments et nos démarches. Nous affirmons pour nos collègues, qui peuvent être inquiets, que la permanence des soins reste basée sur le volontariat pour les médecins généralistes libéraux.

Les réformes mises en chantier dans le cadre de la révision générale de politiques publiques (RGPP) peuvent-elles nous toucher ? La restructuration du Ministère de la santé en particulier, avec les rapports BUR et RITTER, doit être analysée. Le SNMSU n'a aucun a priori. Le SNMSU doit prévoir, envisager tous les cas de figures qui peuvent découler de toutes ces réformes.

Le SNMSU compte fortement sur votre participation à la réflexion et sur vos réactions aux propositions du groupe de travail mis en place. Nous sommes convaincus que le rôle du médecin de l'éducation nationale, avec ses compétences particulières, est incontournable.

Bon courage à toutes et tous.

**Anne VIALLAT**  
**Le 10 mars 2008**